

INSTRUCTION COMMUNE ÉTOILE ARGENT GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 6

OCOM M309.06 - PLANIFIER UNE LEÇON

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier le document de cours sur la description de leçon et le guide pédagogique qui se trouve à l'annexe K, le plan de leçon vierge qui se trouve à l'annexe L et la liste de contrôle du plan de leçon qui se trouve à l'annexe M, pour chaque cadet.

Photocopier les descriptions de leçon et les guides pédagogiques qui se trouvent aux annexes N à AB, au besoin.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter la matière de base sur la façon de rechercher le contenu de la leçon et de se préparer pour une leçon.

Une activité pratique a été choisie pour le PE 4 pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, section 7).

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait être en mesure de rechercher le contenu de la leçon et de rédiger un plan de leçon.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets recherchent le contenu de la leçon, préparent un endroit pour la leçon et planifient une leçon, parce que ces étapes sont essentielles au succès d'une période d'instruction. La préparation d'un endroit pour la leçon donne le ton de celle-ci, et un plan de leçon bien rédigé apporte structure et organisation, guide l'instructeur dans chaque étape de la leçon et fait en sorte que tous les renseignements essentiels soient donnés.

Point d'enseignement 1

Expliquer comment rechercher le contenu de la leçon

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif



Voici certains termes et abréviations couramment utilisés par les officiers d'instruction et les instructeurs :

- NQP. Norme de qualification et plan.
- OREN. Objectif de rendement.
- OCOM. Objectif de compétence.
- PE. Point d'enseignement.
- COREN. Contrôle de rendement.
- **COCOM.** Contrôle de compétence.
- **GP.**Guide pédagogique.

RECHERCHER LE CONTENU DE LA LEÇON

Pour planifier une leçon, les cadets devront rechercher son contenu et se familiariser avec les conditions, les normes, les PE, le contenu de la leçon et le temps alloué pour l'OCOM et les PE.

Les Forces canadiennes utilisent un acronyme pour établir un cadre de travail permettant à l'instructeur de rassembler et d'organiser le matériel de référence en un plan de leçon efficace et pratique. L'acronyme est RESOM.

Rassembler. À cette étape, l'instructeur recherche la matière à traiter durant la période d'instruction en utilisant des documents de cours, comme la description de leçon, le GP et les documents de référence énumérés. Dans le cas où il n'existe aucun document de cours, l'instructeur doit rechercher la matière à enseigner en se servant des documents de référence existants.

Examiner. À cette étape, l'instructeur révise tout le matériel trouvé à l'étape précédente et détermine l'information qui est pertinente et actuelle.

Sélectionner. À cette étape, l'instructeur sélectionne la matière qui est pertinente à la leçon. L'instructeur choisit aussi la méthode d'instruction à employer.

Organiser. À cette étape, l'instructeur organise la matière en étapes, de manière à présenter l'information dans un ordre logique.

Maîtriser. À cette étape, l'instructeur rédige le plan de leçon.



C'est une bonne idée d'utiliser l'acronyme RESOM. La plupart du temps, pour l'instruction des cadets, ces étapes ont été suivies pour l'élaboration des descriptions de leçon et des GP. L'instructeur pourrait n'avoir qu'à transposer l'information dans les parties pertinentes de son plan de leçon.



Distribuer une copie du document de cours sur la description de leçon et le guide pédagogique qui se trouve à l'annexe K, pour chaque cadet.

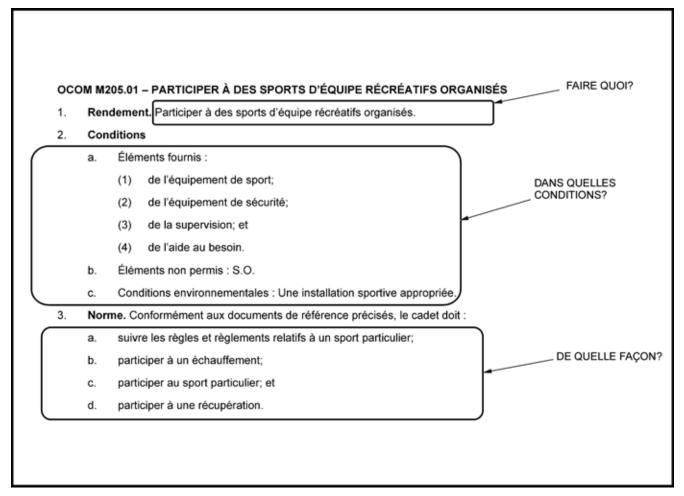
OBJECTIF DE COMPÉTENCE ET DESCRIPTION DE LEÇON



Les objectifs de compétence et les descriptions de leçon se trouvent au chapitre 4 de la NQP.

Les objectifs de rendement se répartissent en une série d'objectifs de compétence et de descriptions de leçon. Les objectifs de compétence comprennent les paragraphes 1. à 3. (voir figure 9-6-1). Les renseignements dans ces paragraphes répondent à trois questions :

- 1. Qu'est-ce que le cadet devrait être capable de faire à la fin de la présente leçon?
- 2. Dans quelles conditions le cadet doit-il exécuter la compétence?
- 3. De quelle façon ou suivant quelle norme le cadet doit-il exécuter la compétence?

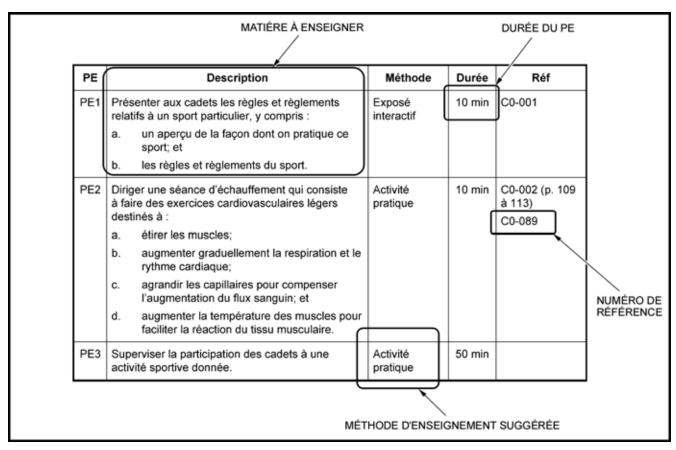


Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 9-6-1 Objectif de compétence

Les paragraphes 4. à 11. forment ce qu'on appelle la « description de leçon ». La description de leçon contient des renseignements sur la matière à enseigner, les méthodes d'enseignement, la durée, les documents de référence, le matériel d'instruction, le matériel d'apprentissage, les modalités de contrôle et les remarques.

Dans le paragraphe 4., les PE sont généralement décrits dans un tableau où sont fournis des renseignements sur la matière à enseigner dans chaque PE, la méthode d'enseignement suggérée, la durée à prévoir pour chaque PE et les documents de référence (voir figure 9-6-2).



Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 9-6-2 Points d'enseignement

Le paragraphe 5. décrit le temps à consacrer à l'introduction et à la conclusion et aux différentes méthodes d'enseignement. Le paragraphe 6. donne une justification ou les raisons pour lesquelles certaines méthodes d'enseignement sont recommandées pour chaque PE. Le paragraphe 7. fournit une liste des documents de référence dont on s'est servi pour élaborer le contenu du paragraphe 4. (voir figure 9-6-3).

Durée

 a.
 Introduction/Conclusion :
 10 min

 b.
 Exposé interactif :
 10 min

 c.
 Activité pratique :
 70 min

 d.
 Total partiel :
 90 min

 e.
 Total (trois séances) :
 270 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, parce qu'il permet de montrer l'application des règles, des principes ou des concepts du sport particulier que l'on pratiquera.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce qu'elle permet aux cadets de participer à des activités sportives dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences relatives aux sports dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- C0-001 (ISBN 0-88011-807-5) Hanlon, T. (1998). The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports, É.-U., Human Kinetics Publishers, Inc.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and teachers. Oakville, ON and Buffalo, NY, Mosaic Press.

Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 9-6-3 Paragraphes 5. à 7.

Les paragraphes 8. et 9. énumèrent le matériel d'instruction et le matériel d'apprentissage nécessaires pour enseigner la leçon. Le matériel d'instruction est le matériel dont l'instructeur a besoin pour enseigner la leçon, et le matériel d'apprentissage est le matériel dont les cadets auront besoin pour participer à la leçon (voir figure 9-6-4).

8. Matériel d'instruction

- De l'équipement de sport et de sécurité appropriés à l'activité;
- b. Une trousse de premiers soins;
- c. Des sifflets; et
- d. Un chronomètre.
- 9. Matériel d'apprentissage. De l'équipement de sport.

Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 9-6-4 Matériel d'instruction et matériel d'apprentissage

Le paragraphe 10. fournit les modalités de contrôle, soit les renseignements concernant l'évaluation à réaliser. Le paragraphe 11. présente les remarques, c'est-à-dire tout autre renseignement pouvant être utile à l'officier d'instruction ou à l'instructeur (voir figure 9-6-5).

- 10. Modalités de contrôle. S.O.
- 11. Remarques
 - La liste des sports approuvés par les OCC se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 5, annexe A.
 - Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou en trois séances de trois périodes chacune.

Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 9-6-5 Modalités de contrôle et remarques



Les modalités de contrôle sont décrites de l'une des façons suivantes :

- S.O. Il n'y a pas d'évaluation à cet OCOM.
- Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, COREN 209.Un contrôle de rendement (COREN) est associé à cet OCOM; se reporter au chapitre 3, annexe B, pour les détails.
- Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, Annexe B, COCOM 01 de l'OREN 209. Un contrôle de compétence (COCOM) est associé à cet OCOM; se reporter au chapitre 3, annexe B, pour les détails.

GUIDE PÉDAGOGIQUE

Le GP est utilisé conjointement avec la NQP et d'autres ressources pour donner de l'instruction. Les GP doivent être révisés conjointement avec les descriptions de leçon pour que l'instructeur puisse planifier et préparer adéquatement sa leçon. Les GP ne remplacent pas les plans de leçon, mais offrent un contenu écrit, des figures d'accompagnement et des suggestions sur la façon d'enseigner la leçon. Voici les six sections d'un GP :

- 1. la préparation,
- 2. l'introduction;
- 3. le corps;
- 4. la conclusion,
- 5. les documents de référence,
- 6. les annexes.

Préparation

La section Préparation donne des renseignements sur l'endroit où trouver la description de leçon et toutes les instructions destinées à l'instructeur, comme la révision du contenu de la leçon et la photocopie des documents de cours, les devoirs préalables à la leçon et l'approche et la justification qui expliquent pourquoi certaines méthodes d'enseignement sont recommandées pour chaque PE.

Introduction

La section Introduction donne des renseignements à l'instructeur concernant la révision qui pourrait être nécessaire, ce que le cadet devrait être en mesure d'accomplir à la fin de la leçon et les raisons pour lesquelles les connaissances ou les habiletés sont importantes.

Corps

Le corps du GP contient tous les PE et tout le contenu énumérés au paragraphe 4. de la description de leçon avec plus de détails. Il donne les méthodes d'enseignement suggérées, les boîtes d'information présentant de l'information ou des instructions spéciales (voir figure 9-6-6), le contenu de la leçon, les figures, les activités et les questions de confirmation d'apprentissage.

Boîtes d'information :



Remarque adressée aux instructeurs.



Information essentielle à présenter aux cadets.



Se reporter aux politiques et aux règlements des FC suivants.



Les éléments intéressants ou les instructions spéciales que l'instructeur devrait présenter aux cadets.

Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 9-6-6 Boîtes d'information

Conclusion

La section Conclusion précise les devoirs, les lectures ou les pratiques qu'on pourrait exiger du cadet et la méthode d'évaluation qui est indiquée dans la description de leçon. Cette section contient aussi les observations finales qui doivent être lues à voix haute aux cadets et les commentaires/remarques supplémentaires pour l'instructeur.

Documents de référence

La section Documents de référence énumère les documents de référence qui ont été utilisés pour produire la description de leçon et le guide pédagogique. Dans certains cas, un GP peut orienter l'instructeur vers un document de référence particulier à utiliser pendant la leçon. Dans la plupart des cas, cette section ne sert qu'à indiquer l'endroit d'où provient le contenu de la leçon.

Annexes

La section Annexes contient des renseignements pouvant aller de l'aide à l'apprentissage au matériel d'apprentissage, comme les documents de cours, aux renseignements supplémentaires pour les activités.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Où peut-on trouver une description de leçon?
- Q2. Quels renseignements peut-on trouver dans la section Préparation d'un guide pédagogique?
- Q3. Quels renseignements peut-on trouver dans le corps d'un guide pédagogique?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Au chapitre 4 de la NQP.
- R2. La section Préparation donne des renseignements sur l'endroit où trouver la description de leçon et toutes les instructions destinées à l'instructeur, comme la révision du contenu de la leçon et la photocopie des documents de cours, les devoirs préalables à la leçon et l'approche et la justification qui expliquent pourquoi certaines méthodes d'enseignement sont recommandées pour chaque PE.
- R3. Le corps du GP contient tous les PE et tout le contenu énumérés au paragraphe 4. de la description de leçon avec plus de détails. Il donne les méthodes d'enseignement suggérées, les boîtes d'information présentant de l'information ou des instructions spéciales (voir figure 9-6-6), le contenu de la leçon, les figures, les activités et les questions de confirmation d'apprentissage.

Point d'enseignement 2

Expliquer comment se préparer pour une leçon

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

SE PRÉPARER POUR UNE LEÇON

Un environnement d'apprentissage bien préparé et positif peut améliorer la leçon et l'expérience d'apprentissage.

Les cadets porteront ainsi leur attention non seulement sur l'instructeur, mais également sur l'environnement qui les entoure. Si l'environnement n'est pas préparé pour optimiser l'apprentissage, l'effort de préparation et de présentation de la leçon peut être vain.

Choisir un endroit pour la leçon

Lors du choix d'un endroit pour la leçon, l'instructeur doit tenir compte des éléments suivants :

- le type d'instruction à donner (p. ex., connaissances générales des cadets par opposition à la navigation);
- les activités décrites dans le guide pédagogique;
- la taille du groupe à instruire;
- les dimensions du lieu;
- l'éclairage du lieu;
- la ventilation du lieu;
- la convenance de l'emplacement en ce qui concerne les bruits pouvant causer une distraction;
- la convenance de l'emplacement en ce qui concerne l'utilisation d'aides visuelles.

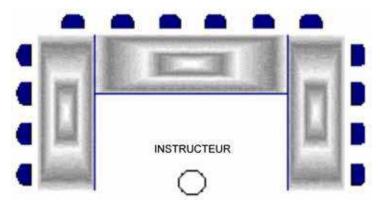
Préparer l'endroit

Une fois l'endroit de la leçon choisi, l'instructeur doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer qu'il est propre et aménagé de façon convenable afin d'offrir un environnement d'instruction optimal.

Propreté. Un secteur d'entraînement propre empêchera les distractions et aura un effet positif sur la motivation. Les cadets s'apercevront vite qu'un secteur est désordonné et ils seront distraits avant même que la classe ne débute. La salle doit être propre et bien rangée, avec les tableaux essuyés, les débris ramassés, les poubelles vides, etc.

Disposition des sièges. Pour que la participation soit maximale, les cadets doivent être en mesure de voir l'instructeur, les aides visuelles et les autres cadets. Il se peut que certaines dispositions soient impossibles à obtenir compte tenu de l'espace alloué. Les descriptions et les schémas suivants illustrent des dispositions de sièges possibles :

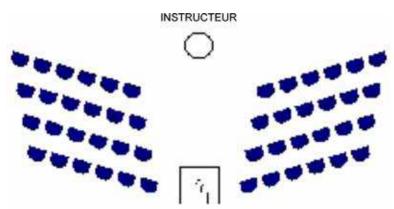
• **Disposition en U.** Elle permet à l'instructeur de voir facilement tous les cadets et aux stagiaires de se voir les uns les autres.



E. Jenson, Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success, The Brain Store Inc. (page 109)

Figure 9-6-7 Disposition en U

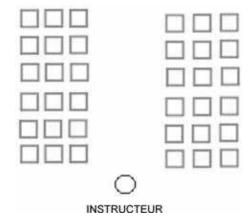
• **Disposition en chevron.** Elle se retrouve le plus couramment dans les salles de style auditorium et peut recevoir des groupes nombreux.



E. Jenson, Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success, The Brain Store Inc. (page 109)

Figure 9-6-8 Disposition en chevron

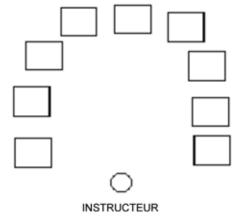
• **Disposition en fer à cheval.** On peut l'utiliser quand on est en présence de deux groupes. Elle est bien indiquée pour les débats et les activités en classe.



E. Jenson, Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success, The Brain Store Inc. (page 109)

Figure 9-6-9 Disposition en fer à cheval

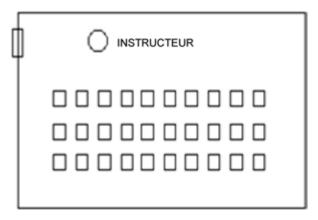
• **Disposition en demi-cercle.** Elle permet à l'instructeur de bien voir les cadets.



E. Jenson, Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success, The Brain Store Inc. (page 109)

Figure 9-6-10 Disposition en demi-cercle

• **Disposition en ligne.** Elle offre une meilleure vue de front du groupe et permet d'avoir une classe moins profonde.



E. Jenson, Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success, The Brain Store Inc. (page 109)

Figure 9-6-11 Disposition en ligne

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. De quoi l'instructeur doit-il tenir compte lorsqu'il choisit un endroit pour enseigner une leçon?
- Q2. Pourquoi est-il important de disposer d'un endroit propre pour la leçon?
- Q3. Donner trois exemples de dispositions de sièges.

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Lors du choix d'un endroit pour la leçon, l'instructeur doit tenir compte des éléments suivants :
 - le type d'instruction à donner (p. ex., connaissances générales des cadets par opposition à la navigation);
 - les activités décrites dans le guide pédagogique;
 - la taille du groupe à instruire;
 - les dimensions du lieu;
 - l'éclairage du lieu;
 - la ventilation du lieu;
 - la convenance de l'emplacement en ce qui concerne les bruits pouvant causer une distraction;
 - la convenance de l'emplacement en ce qui concerne l'utilisation d'aides visuelles.
- R2. Les cadets s'apercevront vite qu'un secteur est désordonné et ils seront distraits avant même que la classe ne débute.
- R3. Voici des exemples de dispositions de sièges :
 - la disposition en U;
 - la disposition en chevron;
 - la disposition en fer à cheval;
 - la disposition en demi-cercle;
 - la disposition en ligne.

Point d'enseignement 3

Décrire le format du plan de leçon

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

FORMAT DU PLAN DE LEÇON

Le plan de leçon est une façon pour l'instructeur d'organiser la leçon et de résumer les renseignements contenus dans la description de leçon et le GP et leurs idées personnelles. Les plans de leçon donnent un ensemble d'indications détaillées pour enseigner une ou plusieurs périodes d'instruction.

Le plan de leçon est structuré comme suit :

Partie		Objectif	
1.	Introduction	Stimuler l'intérêt et la motivation des cadets.	
2.	Corps de la leçon	Présenter et expliquer chaque PE.	
3.	Confirmation d'apprentissage de fin de leçon	Confirmer que les cadets ont bien compris la leçon.	
4.	Conclusion	Résumer les points importants et mentionner les leçons à venir.	

Introduction

L'introduction est la première interaction verbale de l'instructeur avec les cadets. Elle doit capter leur attention. L'introduction d'un plan de leçon doit comporter les éléments suivants :

- Quoi. Qu'est-ce que les cadets doivent être en mesure d'accomplir à la fin de la leçon?
- Où. Description d'où et comment la leçon s'intègre dans le programme des cadets.
- Pourquoi. Pourquoi est-il important que les cadets atteignent les objectifs?



Lire les paragraphes Objectifs et Importance dans le GP pour avoir de l'information sur la façon de rédiger l'introduction du plan de leçon.

Corps de la leçon

Le corps du plan de leçon comporte la matière présentée, expliquée et appuyée. Chaque PE oriente l'instructeur et les cadets.

Chaque PE de la leçon comprend les sections suivantes :

- Introduction. Présente brièvement la matière à enseigner durant le PE.
- Méthode d'enseignement. Indique la méthode d'enseignement qui a été choisie pour le PE.
- **Contenu de la leçon.** Présente le contenu du PE dans un ordre clair et logique, en allant du facile au difficile, du connu à l'inconnu, et du simple au complexe.
- **Confirmation.** Questions orales, jeux, jeux de rôle, activités en classe ou activités pratiques. Les GP donnent des suggestions sur la façon de confirmer l'apprentissage des PE. Les instructeurs peuvent utiliser ces suggestions ou décider de leur propre façon de confirmer l'apprentissage.

Confirmation d'apprentissage de fin de leçon

Le plan de leçon doit décrire les procédures à suivre pour confirmer l'apprentissage du PE. Les confirmations de fin de leçon permettent de s'assurer que les cadets ont bien compris la leçon et de déceler les lacunes de rendement pour pouvoir les corriger.

Les activités de confirmation d'apprentissage sont basées sur les objectifs de la leçon. La confirmation de fin de leçon peut prendre la forme de questions orales, de jeux, de jeux de rôle, d'activités en classe ou d'activités pratiques. Les GP donnent des suggestions sur la façon dont peut se dérouler les confirmations de fin de leçon. Les instructeurs peuvent utiliser ces suggestions ou décider de leur propre façon de confirmer l'apprentissage.

Conclusion

La conclusion d'une leçon résume les points importants et fait le lien entre ceux-ci et les leçons à venir et leur utilité.

Récapitulation des points importants et des lacunes. La récapitulation sert à réviser les principaux PE. Le détail de la récapitulation est déterminé par les objectifs de la leçon et les résultats de la confirmation de fin de leçon des cadets. Si les cadets ont atteint les objectifs, la récapitulation peut être brève. Si, par contre, ils ont éprouvé certaines difficultés, l'instructeur doit identifier ces difficultés à ce stade et indiquer la façon de les régler.

Énoncé de remotivation. L'énoncé de remotivation réaffirme l'importance de la leçon (le « pourquoi ») et remotive les cadets. L'instructeur doit également saisir cette occasion pour informer les cadets sur toutes les précautions à prendre lorsqu'ils mettront en pratique leurs connaissances et leur donner un aperçu de la leçon suivante.



Lire le paragraphe Observations finales dans le GP pour avoir de l'aide sur la façon de rédiger la conclusion du plan de leçon.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Nommer les quatre parties du plan de leçon.
- Q2. Quelles sont les trois questions auxquelles doit répondre l'introduction?
- Q3. Nommer les quatre sections d'un point d'enseignement.

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les quatre parties du plan de leçon sont :
 - l'introduction;
 - le corps;
 - la confirmation de fin de leçon;
 - la conclusion.
- R2. Les trois questions auxquelles doit répondre l'introduction sont :
 - quoi,
 - où.
 - pourquoi.
- R3. Les guatre sections d'un point d'enseignement sont :
 - l'introduction;
 - la méthode d'enseignement,
 - le contenu de la leçon,
 - la confirmation d'apprentissage.

Point d'enseignement 4

Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon

Durée : 25 min Méthode : Activité pratique

Dans l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, section 7), les cadets doivent enseigner une leçon en utilisant un plan de leçon, une aide didactique et la méthode d'instruction appropriée. Le plan de leçon établi dans cet OCOM sera utilisé pour enseigner cette leçon.



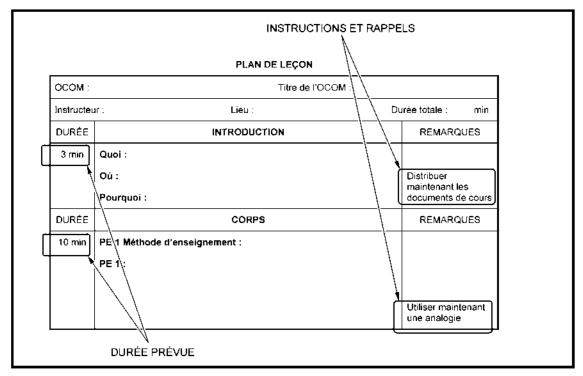
Remettre à chaque cadet le plan de leçon vierge qui se trouve à l'annexe L et la liste de contrôle du plan de leçon qui se trouve à l'annexe M.



Quand ils commenceront à remplir le plan de leçon, les cadets devront connaître l'information à inscrire dans les deux colonnes qui n'ont pas été mentionnées dans le PE précédent.

Le temps. Cette colonne rappelle à l'instructeur la durée à prévoir pour chaque section de la leçon.

Remarques. L'instructeur peut inscrire dans cette colonne des informations, comme le moment de distribuer un document de cours ou de transmettre une information spéciale à la classe ou de l'information sur une activité de confirmation.



Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 9-6-12 Plan de leçon

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de planifier une leçon de 15 minutes.

RESSOURCES

- la liste des sujets approuvés pour une leçon de 15 minutes qui se trouve à l'annexe M,
- les guides pédagogiques et les descriptions de leçon modifiés qui se trouvent aux annexes N à AB.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- Demander à chaque cadet de choisir un sujet dans la liste de sujets approuvés pour une leçon de 15 minutes.
- 2. Demander aux cadets de se servir de la description de leçon et du PG associés au sujet qu'ils ont choisi pour les aider à rédiger leur plan de leçon. Les cadets doivent être en mesure d'enseigner la leçon qu'ils ont choisie dans le cadre de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, section 7).
- 3. Circuler dans la salle pour faciliter l'activité et aider les cadets au besoin.



S'assurer que les cadets font appel à toutes les ressources dont ils ont besoin pour enseigner leur leçon.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Le fait de rédiger un plan de leçon servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Les cadets doivent être prêts à enseigner leur leçon au début de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, section 7).

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 3, annexe B, COREN de l'OREN 309.

OBSERVATIONS FINALES

La recherche du contenu de leçon, la préparation de l'endroit de la leçon et la planification de la leçon sont des étapes essentielles à la préparation d'une période d'instruction. La préparation d'un endroit pour la leçon donne le ton de la leçon à enseigner, et un plan de leçon bien rédigé apporte structure et organisation, guide l'instructeur dans chaque étape de la leçon et assure que tous les renseignements essentiels sont donnés.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

L'OCOM M309.06 (Planifier une leçon) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, section 7).

L'OCOM C309.02 (Planifier une leçon, section 9) peut être prévu comme temps additionnel au présent OCOM.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE							
A1-042	A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.						
C1-133	(ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). Secrets of Power Presentations. Toronto, Ontario, The Achievement Group.						
C1-140	(ISBN 1-890460-02-8) Jenson, E. (1999). Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success. San Diego, Californie, The Brain Store Inc.						

$\Lambda_{-}CD$	-CCP	703/	DF_	വാ
A-(, K	-(,(,⊏ .	- / ().)/		いハノ

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC